

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	31 (1943)
<b>Heft:</b>	641
 <b>Artikel:</b>	Les expositions
<b>Autor:</b>	Centa, E. Di / M.-L.P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264896">https://doi.org/10.5169/seals-264896</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

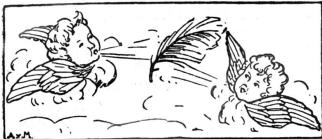
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## DE-CI, DE-LA

### Examens de capacité ménagère.

La Société *La Viscose* à Emmenbrücke a organisé des examens de capacité ménagère pour les femmes de ses ouvrières. Elle le fit en collaboration avec la commission cantonale du service domestique de Lucerne, qui se chargea de préparer le programme des examens et de fournir les professeurs. Le programme d'examen comprenait treize épreuves différentes de travail, réparties sur deux jours. Le nombre des participantes fut de 27 femmes.

Des prix furent décernés aux participants qui passèrent les meilleurs examens ; ils étaient de 300 fr. au maximum et de 100 fr. au minimum. La Société se chargea d'autre part de la propagande et s'intéressa également au programme des cours qui précéderont les examens où furent inscrites des questions sociales. Les résultats des examens furent communiqués à la direction, ce qui lui donna ainsi une idée de la situation des familles de ses ouvrières. Cette initiative eut beaucoup de succès et il serait souhaitable que d'autres fabriques suivissent l'exemple donné par la société *La Viscose*.

## La situation abolitionniste dans le monde

La Fédération abolitionniste internationale nous communique son rapport pour l'année 1942, qui contient, entre autres renseignements, un tableau extrêmement détaillé et instructif de la situation abolitionniste actuelle — pour autant que des renseignements ont pu être recueillis — à travers le monde. Faute de pouvoir reproduire ici ce tableau, qui couvre plus de cinq pages, nous nous bornons à relever les mesures législatives ou réglementarisées les plus importantes parmi celles dont nous avons eu récemment connaissance. Ce sont :

L'abolition au Mexique des maisons de débauche et de mise en carte (1940).

La restauration en Allemagne de lieux de débauche réglementés (date imprécise).

L'institution en Grande-Bretagne, à titre de mesure temporaire de guerre, du traitement obligatoire des personnes désignées par deux vénérables comme cause de contamination (c'est contre cette mesure que se sont énergiquement élevées plusieurs Sociétés féministes anglaises, telles que l'Alliance Sainte-Jeanne notamment). (Réd.)

L'arrêté du Tribunal fédéral suisse constatant l'ilégalité des peines portées par la législation cantonale contre les prostituées, de même que l'ilégalité de diverses mesures administratives prises contre ces mêmes femmes.

Un semblable rayon mystique éclaire les autres contes de Mme Jeanne Unsworth, entre autres la sombre histoire du vieux marquis de Coëtmor, de sa fille la fantaisie Isola, de l'artiste Jan-le-Hellan et du mystérieux enchanteur Niziliz. Là aussi un désordre profond règne sur les êtres. Nul ne sait où il va. Si le désespoir n'est pas complet, c'est qu'à chaque instant le désarroi de la Terre est traversé de rayons venus où ne sait d'où, et qui attestent une invisible présence. En vérité, ce n'est pas le désespoir qui règne ici, mais une atmosphère tragique dans laquelle les fous apparaissent les vrais sages. Y a-t-il rien de plus vain que la raison et l'activité humaines ? « Qu'est-ce que la voix d'un homme dans l'immensité du ciel et de la mer ? »

\* \* \*

Si, comme on l'a dit, les femmes ont le don de l'intuition, le monde intérieur que révèle aujourd'hui cette intuition est peu rassurant. La veulerie que, non sans une touche de complaisance poétique, dénonce Elsa Triolet ; la constante lâcheté accompagnant des velléités toujours abandonnées que, d'un regard de détective, poursuit Clarisse Francillon ; le trouble mystique auquel s'abandonnent les malheureux dépeints par Jeanne Unsworth... sont-ce là nos seules raisons de vivre ou de mourir ? On le dirait.

On n'est cependant pas tenté de crier à l'immoralité devant ces tableaux. Alors même qu'ils ne nous fascinent point, nous ne saurions en détourner les yeux. L'image qui se dessine dans un miroir est toujours pas-

## Il y a cent ans...

...le 9 juin 1843, exactement, est née à Vienne Bertha von Suttner, l'auteur du livre fameux, qui devait bouleverser tant de consciences, *Bas les Armes...*

*Les faits ici, plus que partout ailleurs, parlent par eux-mêmes. Quel commentaire en effet pourrions-nous ajouter, en pleine tragédie comme celle que nous vivons, à la simple mention de ce souvenir ?...*

## La „création d'occasions de travail“ et les femmes (Fin de la 1<sup>re</sup> page)

En second lieu, les 900.000 ménagères de Suisse dépensent ensemble environ les 2/3 de notre revenu national. Ce sont elles qui achètent pour la plus grande partie au petit commerce, et à l'artisanat. Par conséquent, une de nos tâches les plus urgentes sera de leur faire comprendre dès maintenant, par des articles de presse et par des conférences, que leur premier devoir pendant les périodes de chômage ne consiste nullement à vouloir tout faire soi-même, mais au contraire à procurer autant de travail rémunéré que leur budget de ménage le leur permet. S'il était possible d'engager 200.000 ménages à procurer du travail supplémentaire pour 5 fr. par mois, et 100.000 ménages à donner des ordres pour 10 fr. par mois, 24 millions de recettes annuelles seraient ainsi assurées aux petits commerçants, aux artisans, aux journaliers, à des milliers d'existences modestes, pour lesquelles le salaire d'une journée en plus ou en moins entre fortement en ligne de compte de leur budget !

...Un autre domaine dans lequel les autorités doivent pouvoir compter sur la collaboration des femmes est celui du reclassement de la main-d'œuvre disponible. L'opinion publique a tendance à croire que ce reclassement sera plus facile pour la main-d'œuvre féminine que pour la main-d'œuvre masculine. Nous ne sommes pas de cet avis... En effet, et pour la plupart, les femmes ont passé, comme l'homme, par un sérieux apprentissage et se sont spécialisées dans des professions déterminées. Il ne serait donc pas possible de les transférer dans une autre profession sans porter préjudice, et à leur carrière et à l'industrie qui les occupait et qui, tôt ou tard, peut de nouveau avoir besoin de leurs services spécialisées.

A côté de ces femmes solidement formées, il y a cependant toutes celles qui ne possèdent pas de préparation spéciale, et c'est dans cette catégorie qu'il faut s'attendre en premier lieu à de multiples changements dès que le travail commencera à manquer.

Si l'on se demande quelle branche d'activité pourrait absorber une bonne partie des chômeuses, la pensée se porte tout naturellement vers l'économie domestique. En effet, d'innombrables ouvrières mariées ne demanderaient pas mieux que de quitter leur travail à l'usine ou à l'atelier et de se vouer entièrement à leur ménage, à condition que le gain du mari suffise à l'entretien de la famille...

Le second domaine entrant en ligne de compte pour l'occupation de la main-d'œuvre féminine est celui de l'agriculture. Il s'adapte surtout aux femmes habituées aux gros travaux. Le personnel féminin pouvant ainsi être ramené à la campagne dépendra de la manière dont on saura améliorer les logements et les conditions de travail.

Le travail à domicile forme la troisième ligne des réserves féminines en cas de chômage. Mais ici également, il faudrait encore apporter de sensibles améliorations aux conditions de vie des travailleuses. (Voilà de l'eau sur notre moulin ! (Réd.).

Vient ensuite notre hôtellerie qui, de longue date, est une des branches d'activité dans laquelle la main-d'œuvre féminine dépasse celle des hommes, 70 % de toutes les personnes occupées dans cette profession appartenant au sexe féminin. On propose en Suisse allemande de remplacer les sommelières des buffets de gare par des sommeliers : les femmes font peut-être bien de laisser ces postes pénibles à leurs collègues masculins ; mais en général, l'hôtellerie est un domaine dans lequel elles excellente ; aussi, loin de les y supprimer, faudrait-il au contraire les encourager à y travailler encore davantage.

Leur sens d'ordre, leur économie dans les petits détails, leur talent de rendre une maison confortable, de faire de l'hôtel un vrai chez-soi, tout les

sionnante et pleine d'enseignements précieux. Les reflets de notre temps que nous offrent trois femmes, écrivaines de grand talent, sont crus, sans doute, mais nels, et, sous des éclairages variés, également riches en vérité humaine.

Marianne GAGNEBIN.

## L'aide aux paysannes genevoises surchargées

S'il est en Suisse une question d'actualité, c'est bien celle de l'extension des cultures ; il faut défricher, ensemencer, gagner du terrain, cultiver toujours plus, pour que la subsistance de chacun soit assurée jusqu'à ce que prenne fin le conflit qui nous étrangle économiquement.

Les paysans et les cultivateurs de Suisse fourniscent un effort énorme (ce dont les citadins que nous sommes ne se rendent pas toujours compte) et nous leur devons un grand tribut de reconnaissance. Nous devons bien reconnaître avec eux que c'est pour nourrir la population des villes qu'ils doivent se dépenser ainsi, car pour eux-mêmes « ils aurent toujours assez » !

Mais dans cet effort immense sait-on quelle est la part des paysannes ? Le paysan n'échappe pas aux exigences de la mobilisation et pendant les périodes de service militaire, c'est sa compagne qui porte, la responsabilité de la bonne marche de l'exploitation. Il faut diriger les ouvriers agricoles (quand on a pu en trouver), les champs doivent être labourés, ensemencés, les récoltes rentrées quand même ! La tâche à la maison ne diminue pas pour autant, bien au contraire ! et il est presque impossible de trouver des aides ménagères pour la campagne. Cependant, l'essentiel du travail de maison doit être fait : le ménage, les lessives, les raccordages, le jardin ; il faut élever les enfants, en mettre au monde, appeler l'œil à tout, mettre la main à la pâte partout.

Comment s'étonner que beaucoup d'entre elles soient surmenées ? Une diaconesse nous disait récemment : « Mme X. vient d'avoir deux fausses couches successives dues au surmenage » ; ailleurs un médecin fait la remarque que toutes les paysannes d'un tel district sont éprouvées et que beaucoup contractent des maladies de cœur.

Dans notre pays, un grand mouvement d'entraide s'est organisé. Il recrute des jeunes filles des villes disposées à porter secours pendant leurs

vacances aux paysannes surchargées ; elles ont à s'occuper du ménage, des enfants, du jardin, vont parfois aux champs quand elles ont quelques notions d'agriculture. Si la tâche est parfois dure, elle est aussi saine et dispensatrice de joies profondes. Beaucoup de celles qui ont tenté cette expérience ont eu la révélation de l'intense richesse de la vie à la campagne. Des malentendus séparent parfois citadins et campagnards, il y a là une merveilleuse occasion de rapprochement pour une meilleure compréhension réciproque.

Dans la plupart des cantons suisses, ce service revêt un caractère obligatoire et dans certains cas peut faire l'objet d'un ordre de marche. A Genève, aucune mesure de rigueur n'a encore été prise, mais nos paysannes sont tout aussi fatiguées qu'ailleurs. On nous a signalé bien des cas auxquels il aurait fallu apporter une aide urgente, qu'il n'a pas été possible de procurer.

Les jeunes filles d'au moins 18 ans, sachant lire un peu de ménage ou de jardinage, et qui voudraient consacrer quelques-unes de leurs semaines de vacances à l'Aide aux Paysannes surchargées, peuvent s'adresser au Secrétariat de *Pro Juventute*, 10, Taconnerie. Elles y recevront tous les renseignements qui pourraient les intéresser.

N. D. L. R. — *Nous publions bien volontiers, à la demande de la Section genevoise de Pro Juventute, cet article qui, s'il n'apporte rien de nouveau à nombre de nos lectrices d'autres cantons, fera toucher du doigt la diversité de nos conditions locales, et les difficultés qui en résultent trop souvent pour les bonnes volontés désireuses de se rendre utiles. De 1939 à 1942 en effet, le Service Auxiliaire féminin de Genève s'est multiplié, avec le concours des autorités compétentes, pour organiser dans lesunes ou les autres des 45 communes du canton cette « Aide à la paysanne », dont on lui avait fait un devoir pressant, et d'année en année ont été plus rares les cas de ménages campagnards où l'on a fait appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que cette année-ci, comme on s'en rend compte par l'appel aux volontaires qui s'offraient ; alors que huites donc que nombreuses soient encore toutes celles qui répondront à Pro Juventute, dont nous recommandons à nouveau très chaudement l'appel.*

dactylos de perfectionner leur connaissances professionnelles, car la concurrence sera énorme dès que la guerre touchera à sa fin.

Anna MARTIN.



## Les Expositions

### Une petite ouvrière : une grande artiste

Ce n'est pas en critique d'art que j'ai répondu à l'invitation d'assister à la première exposition de peinture en Suisse, de Mme Laura Guyot, ce samedi 22 mai, à la galerie d'art Orlac, à Neuchâtel ; mais bien par solidarité féminine, par intérêt suscité par ces paroles de scepticisme dites à l'occasion de l'exposition : « Que peut-elle exposer ! elle sort d'un milieu d'ouvrière, n'a suivi que l'école primaire, n'a jamais su tenir un crayon et elle travaillait en fabrique avant de partir pour la Hollande comme gouvernante d'enfants. Là, tout en subvenant à ses besoins, elle prit des cours, et obtint le brevet de capacité pour l'enseignement du français, qu'elle enseigna avec succès pendant de longues années dans les écoles de La Haye... »

RUEF - CHEVALLIER  
58 RUE DU RHÔNE

Sacs pour Dames élégants, pratiques Prix Intéressants

Au  
*Bébé*  
Vevey  
Rue d'Italie  
M. Pilat

Maison spéciale de  
LAINES et tous tricots  
mais  
Sous-vêtements  
dames et enfants

Rien n'égale les fleurs de Hirt  
4, rue de la Fontaine Tel. 5.01.60

Le Consommateur  
soucieux de ses intérêts  
fait ses achats à la  
COOPÉRATIVE

BAECHLER  
teinturiers, spécialistes du tapis.  
Papiers Peints  
DUMONT  
19 B<sup>e</sup> HELVETIQUE

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

## A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé  
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.  
S'adresser à Mlle BERGLIER  
138, route de Chêne, Genève  
(Téléphone le matin : 4.55.66)

Foyer de la Femme  
1, Rue de la Vallée  
**Chambres et pension**  
pour dames et jeunes filles  
Prix modérés.



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

### EN CAS DE DÉCES

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

Bau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,  
Soutiens-gorge.  
Mesures - Réparations - Transformations  
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port  
A. BASSIN VEVEY

„LE CARILLON“ Place Chauderon  
LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room



## Correspondance

### Lettre ouverte au Docteur Muret pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur,

Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché de prendre la parole, si, par l'intermédiaire du Mouvement Féministe, notre trait d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous dire l'attachement et l'affection qui nous unissent à vous.

Dans l'été de 1913, quelques féministes de Morges, où nous habitions alors, ma femme et moi, faisaient appel à votre dévouement pour donner une conférence de propagande suffragiste. Nous prêchions en nous des convaincus, car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé à la grandiose manifestation des femmes anglaises qui étaient allées à travers Londres réclamer à l'« Albert Hall » les droits réservés jusqu'à aux seuls hommes ? Et elle et moi, ne venions-nous pas de cette fameuse école nouvelle de coéducation de Bedales, foyer de féminisme, dont la femme du directeur était une pionnière du mouvement ? Il fallait toutefois la persuasion de votre parole et la force de votre expérience pour mettre en branle les esprits et les conduire à ces actes. A l'issue de votre conférence se fondait le groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes les premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations plus immédiates empêchèrent notre jeune société de se développer comme nous l'eussions désiré.

Cependant, à la faveur de la victoire des nations démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un principe plus équitable de justice, faisaient de géant et le vote des femmes était introduit dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou presque seule, la Suisse restait à l'écart de ce mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'animateur du Comité qui fonda le groupe veveyan pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'automne dernier le XXV<sup>e</sup> anniversaire. Vous ne vous êtes donc pas borné à votre vocation de médecin-accoucheur, vous avez pratiqué sur la plus grande échelle la maïeutique des esprits ! Jamais nous n'avons fait appel à vous en vain ; avec un dévouement inlassable, vous êtes accouru nous prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de conférences de propagande et de convaincre des esprits rebelles ou mal informés. Je me rappellerai toute ma vie la mémorable passe d'armes que vous eûtes avec un homme de loi et de la polémique, toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la *Feuille d'Avis de Vevey*. Et je regrette, pour ma part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors notre groupe veveyan et les réactions parfois vives du public qui savait s'enthousiasmer pour des idées ; maintenant c'est le calme... dans toute sa platitude !

Nous ne savons pas ce que la fin de cette guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire que, quoi qu'il arrive, vous avez bien mérité de la patrie et que vous vous êtes acquis la reconnaissance de notre association. En tant qu'homme, je faillirais à mon devoir si je ne rendais hommage à votre fidélité envers une cause à laquelle peu d'hommes se consacrent et encore moins se牺牲ent. Comme vous le disiez un jour, nous n'avons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous pas que rendre à un degré infinitésimal tout ce que nous devons à nos mères et à nos femmes ?

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments de vive gratitude et de sincère affection.

Albert TRUAN.



Après ces renseignements bénévoles, impossible de résister au désir de voir ce qu'une petite ouvrerie devenue artiste par son courage, sa ténacité et par vocation venait exposer à Neuchâtel.

C'est avec une sincère émotion que j'ai visité cette exposition. Une quarantaine de toiles attendaient le jugement des amis, des connaissances, l'artiste était là, toute simple, et combien émouvante, et si modeste dans sa personnalité comme dans sa peinture pourtant si riche d'inspiration.

Son premier tableau, le portrait de sa mère d'une ressemblance si vivante, est inspiré de l'art hollandais, mais où l'on sent que l'artiste cherche sa voie. Son jeune talent est à l'aube ; peu à peu il sort des limbes, devient plus clair, s'affirme et s'apparente à l'art français. En d'innombrables toiles elle nous dit son amour des fleurs qu'elle a peintes délicatement, comme elle les voyait. Ses nature mortes ont un charme féminin où l'on

sent toute la poésie et la grâce de l'intimité. En les observant on est tenté de dire : « objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à l'âme et la force d'aimer ? » tant on sent que Mme Guyot a mis de son âme et de sa conscience pour les peindre.

Plus on regarde ces tableaux, plus on les aime et plus on se sent ému en pensant à la persévérance, au courage dont l'artiste dut faire preuve en commençant à peindre à l'âge de 32 ans pour réaliser sa vocation et parvenir à un tel résultat. Ses œuvres sont vivantes, sincères, et demandent d'être jugées équitablement.

Nous souhaitons que beaucoup de jeunes, ouvrières et ouvriers, visitent cette exposition ; elle leur donnerait une grande, une immense leçon. Elle semble nous dire : « Tous, nous avons reçu des talents, tous nous avons le devoir de les faire valoir ». E. DI CENTA.

## Petit Courrier de nos Lectrices

**Henriette à Jacqueline.** — Vous aurez la comme moi, chère amie, l'article que l'un des derniers numéros de notre journal a consacré au problème si important de la femme seule, et étant comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les célibataires, vous aurez certainement fait à son sujet de nombreuses réflexions. Il en est une que je tiens à vous communiquer, comme à celles des lectrices du Mouvement que ce problème m'intéresse aussi : selon Mme Elisabeth Huguenin, qui l'a traité tout au long dans son dernier volume, la femme célibataire serait, de l'avis des médecins, bien plus fréquemment que la femme mariée, victime de névroses et de déséquilibre, la nerveux et, pour employer une expression plus imagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on trouverait surtout du gibier de clinique. Or, une femme médecin avec laquelle je discutais m'a opposé un démenti formel à cette affirmation, déclarant qu'à sa connaissance, les femmes mariées constituent autant que les célibataires la

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si je regarde autour de moi, et compare femmes mariées et femmes célibataires que je connais bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en pensez-vous ?

**Vieille suffragiste.** — J'ai été très intéressée par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi la voix des femmes de Genève pour le « Musée de la parole » et n'ai pu m'empêcher de me livrer à des réflexions à cet égard : comment nos arrière-petites filles, quand elles entendront ce discours, jugeront-elles la situation qui est la nôtre ? La trouveront-elles douloureusement retardée ? S'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes pasteurs, juges, professeurs d'Université, etc.? Je voudrais le croire !... mais en constatant le recul actuel de plusieurs de nos causes, la peine effroyable que nous éprouvons notamment à nous faire reconnaître nos droits de citoyennes... je ne puis m'empêcher de me demander avec anxiété, si, tout au contraire, les Genevoises de l'an 2042 ne considéreront pas avec mélanconie qu'elles comprennent encore moins que nous dans la République ! Qui veut me rassurer ?...

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**  
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 4.32.85 (permanent)  
EN CAS DE DÉCES

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

## BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

## LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

## FREY - WICKY

TISSUS - VEVEY  
Tisseaux - Draperies  
Toileries - Soieries

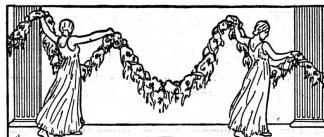
(Exposition ouverte jusqu'au 20 juin 1943, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30, dimanche compris, 8, rue de l'Orangerie, Neuchâtel).

## Exposition des travaux d'élèves de l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève

Juin nous ramène chaque année à l'Ecole de la rue J.-J. Rousseau, et chaque fois avec un intérêt nouveau, nous en gravissons les étages pour visiter les salles où se trouve exposée, sous une forme pratique ou élégante, voire luxueuse, la somme du travail exécuté pendant les six mois scolaires par tant de mains agiles.

Tant d'heures où elles ont vécu là, penchées sur des vêtements dont les milliers de points auront été leur œuvre patiente, ces fillettes des classes d'apprentissage et celles qui, venues d'autres écoles, cherchent à compléter leur instruction en apprenant à faire un usage utile de leurs dix doigts, bien qu'avec un horaire très réduit ! Mais voici la récompense du bon travail de toutes : l'exposition annuelle. Aussi, quelle animation joyeuse ! avec quelle fierté on montre à sa famille ce qu'on a été capable d'exécuter, que ce soit une robe, un manteau ou encore, telle nappe ou tel coussin, véritable œuvre d'art où l'on ne sait s'il faut admirer davantage l'exécution parfaite ou la composition. Et puis, depuis l'an passé, il y a aussi, à plusieurs reprises au long des deux journées que dure l'exposition, cette manifestation qui n'a certes pas pour but d'inciter à la vanité : un défilé, fort utile pour démontrer la réussite d'un vêtement porté au lieu d'être posé sur une table.

Une foule de parents, de camarades, d'amies se presse là, attentive et sympathique, et l'on quitte ces locaux, plus persuadée que jamais de la grande utilité de cette institution qui s'intitule « Ecole professionnelle et ménagère ». M.-L. P.



## A travers les Sociétés

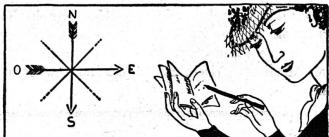
### Chez les coopératives romandes.

L'assemblée générale de l'U.C.R. qui s'est déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la présidence de Mme E. Thévenaz, a groupé 160 personnes venues de toutes les régions de Suisse romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les rapports administratifs : *L'Aide à la paysanne*, *Les trois journées de Freidorf*, et une conférence de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à Lausanne : *Démocratie et Coopération*.

Parlant de l'activité des 25 groupes romands en 1942, la présidente souligna le rôle éminemment éducatif des causeries, lectures et études diverses suivies par des mères, des futures mères, et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la vie sociale. Travail sans éclat, mais profond. L'ent'aide, dont on s'occupe sans relâche, fournit l'occasion d'appliquer directement les principes coopératifs et procure aussi la joie de servir. Un vœu est émis : que les membres ne négligent pas le « recrutement », car un groupe est voué à la mort si ses éléments ne changent pas. Le vieillissement, la routine désagrémentent.

Un rapport bref, riche, solide de Mme F. Cormuz (Lausanne) soulignait le travail énorme, fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va reprendre pour Lausanne en juin. De nouvelles collaboratives s'étant annoncées, cette aide pourra être étendue à d'autres localités. Les coopératives comprennent leur devoir : femmes d'un pays privilégié, elle créent par leur dévouement un lien solide avec leurs sœurs de la campagne dont la tâche va grandissante.

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées aux coopératives romandes par le séminaire de Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme préparé avec soin : conférences, visites d'établissements, débats et soirée récréative. Les sujets traités seront les suivants : *Le travail féminin en Suisse romande*. — *La situation de la femme dans l'union conjugale*. — *La vente à tempérance*. — *La protection de l'enfance à la lumière du code civil et du code pénal*. — La



## Garnet de la Quinzaine

Vendredi 18 juin :

GENÈVE : Guilde des Coopératives de Suisse, Assemblée de délégués, Foyer Coopératif, 11, Cours de Rive, 14 h.: Rapports divers, fixation de la cotisation annuelle, élection. — *Le nouvel hebdomadaire coopératif roniant*, par M. Ch. H. Barbier. — *Les coopératives scolaires*, par Mme N. Baehler. — Discussion.

Samedi 19 juin :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, Assemblée générale annuelle : 17 h. 30: Séance administrative (rapports de la présidente de la trésorerie des vérificateurs des cotisations, élections du Comité), rapport à l'Assemblée suisse à Thonon, divers. — 19 h. 30: Souper pique-nique (pour les participants (on pourra se procurer du thé au local). — 20 h. 30: Une heure de musique et de poésie offerte aux suffragistes par des membres de l'Association et leurs amis. — Cordiale invitation à tous ceux qui aiment la musique et la poésie et défendent le suffrage.

Lundi 20 juin :

ZURICH : Société d'utilité publique des femmes suisses, Assemblée générale annuelle, Palais des Congrès, 9 h. 30 précises: Assemblée administrative, rapports, situation de la trésorerie, etc. — 11 h.: *Maitresses de maison et problèmes du service domestique*, par Mme Mutzenberger. — 11 h. 30: *Noire jeunesse en danger*, par M. P. Kister (Berne). — 12 h. 30: *Repas en commun*. — 14 h. 15: *Que pouvons-nous faire pour l'extension des cultures*? Mme Daschinger (Berne). — 15 h. 30: *Femme et patrie*, par le prof. Schmid (Zurich). Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE